REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL aura lieu à la Mairie

Le mardi 4 juillet 2023 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Désignation d'un conseiller délégué
- Facturation des dégâts rond-point de l'Europe
- Avenant à la Convention Territoriale Globale
- Groupements de commandes fournitures scolaires
- Repas champêtre pour les séniors
- Suppression de poste
- Création de postes dans le cadre des avancements de grade suite à examen
- Affectation des prélèvements SRU

En Mairie, le 27 juin 2023

Laurent FAVREAU Maire de Venansault